Emploi: activités d'analyse, recherche, coopération et action. Action ESSEN 1996-2001

1995/0149(CNS) - 13/06/1995 - Document de base législatif

Cette proposition de décision porte sur les activités de la Commission en matière d'analyse, de recherche, de coopération et d'action dans le domaine de l'emploi (action communautaire baptisée "ESSEN"). Cette action, établie pour la période allant du 01.01.1996 au 31.12.2001, a pour objectif de mettre en place une nouvelle approche des actions de la Commission en la matière, jusqu'alors fragmentées. Les actions à promouvoir sont au nombre de 3 : - amélioration de la connaissance du marché du travail et des politiques de l'emploi, via des activités d'observation, de suivi, d'analyse, de recherche, ..., y inclus les problématiques influençant la création et la destruction d'emplois; - identification et transfert de bonnes pratiques par la mise en oeuvre de recherches action servant de supports méthodologiques et techniques à la recherche de nouvelles solutions à la crise de l'emploi; - développement d'une politique active de diffusion des résultats. Le programme devra être mis en oeuvre en cohérence avec l'ensemble des politiques de l'Union dans ce domaine. Sa participation est ouverte aux pays de l'EEE, aux pays de l'Est associés de l'Union, à Chypre et à Malte ainsi qu'aux pays méditerranéens partenaires de l'Union (selon des modalités à définir au cas par cas). La proposition définit également la mise en oeuvre de ce programme et son approche partenariale avec les Etats membres (y compris avec les partenaires sociaux et le Comité permanent de l'emploi). Un rapport final sera adressé au Conseil, au PE, au CES et au Comité des Régions au plus tard le 31.12.2001 présentant les résultats des actions entreprises. Dans une fiche financière annexée au texte de la proposition, la Commission prévoit un budget total de 57 millions d'Ecus pour cette action sur toute la période référence.